

Lettre aux parents de nos élèves :

L'austérité dans les écoles de Seine-Saint-Denis, ça suffit !

Le mardi 19 mai 2015, les enseignants seront en grève pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis.

Dans la poursuite des mobilisations construites depuis la rentrée, nous exigeons :

- Le respect des seuils d'ouverture de classes*,
- La création de tous les postes nécessaires,
- Le respect des droits des enseignants.

La dotation en postes pour la rentrée 2015 est insuffisante pour, tout à la fois, réparer les destructions des années 2007-2012, répondre à la hausse démographique qui se poursuit, et mettre en œuvre les mesures annoncées pour l'éducation prioritaire, dans un contexte de conditions d'apprentissage des élèves déjà dégradées par la réforme des rythmes scolaires.

Nous vous rappelons que 0,1% seulement du montant de la fraude fiscale annuelle suffirait pour créer tout de suite 2000 postes dans les écoles de notre département !

Quelle est la situation aujourd'hui en Seine-Saint-Denis :

- 200 écoles ont des effectifs pour la rentrée 2015 qui dépassent les seuils d'ouverture de classes en vigueur depuis les luttes de 1998. La «refondation de l'école» à la rentrée 2015, c'est «plus d'élèves dans les classes» !
- Les RASED et le remplacement sont en panne.
- Aucun poste nouveau de formateur n'est créé pour plus de 2000 stagiaires et débutants à former et à accompagner.
- Moins de 10% des écoles en éducation prioritaire auront un «maître supplémentaire» malgré les demandes des équipes ; seulement 2,02% des enfants de moins de trois ans sont scolarisés dans notre département.
- Les droits des enseignants à la mobilité, aux temps partiels, à la formation, sont bafoués. Peut-on refonder l'école sans respecter les enseignants ?

L'Ecole n'est pas une charge mais un investissement pour construire une société plus juste et plus solidaire pour les citoyens de demain. En Seine-Saint-Denis, l'Etat doit enfin prendre la mesure de la situation et investir d'urgence dans un plan de rattrapage et de développement du système éducatif.

Nous comptons sur votre soutien : c'est en nous mobilisant avec les parents d'élèves que nous obtiendrons, notamment, l'ouverture de toutes les classes nécessaires pour la rentrée de septembre 2015 !

Les enseignants de vos enfants

* Les seuils du 93 : - Hors Education prioritaire : 27 en maternelle, 25 en élémentaire.
- En Education prioritaire : 25 en maternelle, 23 en élémentaire.

Lettre aux parents de nos élèves :

L'austérité dans les écoles de Seine-Saint-Denis, ça suffit !

Le mardi 19 mai 2015, les enseignants seront en grève pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis.

Dans la poursuite des mobilisations construites depuis la rentrée, nous exigeons :

- Le respect des seuils d'ouverture de classes*,
- La création de tous les postes nécessaires,
- Le respect des droits des enseignants.

La dotation en postes pour la rentrée 2015 est insuffisante pour, tout à la fois, réparer les destructions des années 2007-2012, répondre à la hausse démographique qui se poursuit, et mettre en œuvre les mesures annoncées pour l'éducation prioritaire, dans un contexte de conditions d'apprentissage des élèves déjà dégradées par la réforme des rythmes scolaires.

Nous vous rappelons que 0,1% seulement du montant de la fraude fiscale annuelle suffirait pour créer tout de suite 2000 postes dans les écoles de notre département !

Quelle est la situation aujourd'hui en Seine-Saint-Denis :

- 200 écoles ont des effectifs pour la rentrée 2015 qui dépassent les seuils d'ouverture de classes en vigueur depuis les luttes de 1998. La «refondation de l'école» à la rentrée 2015, c'est «plus d'élèves dans les classes» !
- Les RASED et le remplacement sont en panne.
- Aucun poste nouveau de formateur n'est créé pour plus de 2000 stagiaires et débutants à former et à accompagner.
- Moins de 10% des écoles en éducation prioritaire auront un «maître supplémentaire» malgré les demandes des équipes ; seulement 2,02% des enfants de moins de trois ans sont scolarisés dans notre département.
- Les droits des enseignants à la mobilité, aux temps partiels, à la formation, sont bafoués. Peut-on refonder l'école sans respecter les enseignants ?

L'Ecole n'est pas une charge mais un investissement pour construire une société plus juste et plus solidaire pour les citoyens de demain. En Seine-Saint-Denis, l'Etat doit enfin prendre la mesure de la situation et investir d'urgence dans un plan de rattrapage et de développement du système éducatif.

Nous comptons sur votre soutien : c'est en nous mobilisant avec les parents d'élèves que nous obtiendrons, notamment, l'ouverture de toutes les classes nécessaires pour la rentrée de septembre 2015 !

Les enseignants de vos enfants

* Les seuils du 93 : - Hors Education prioritaire : 27 en maternelle, 25 en élémentaire.
- En Education prioritaire : 25 en maternelle, 23 en élémentaire.